



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

169. Langage. Langue. Idiome Dialecte. Patois. Jargon.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

169. LANGAGE. LANGUE. IDIOME
DIALECTE. PATOIS. JARGON.

Ce qu'il y a de commun entre ces termes, c'est qu'ils marquent tous six la manière d'exprimer les pensées, c'est par-là qu'ils sont synonymes; voici les différences par où ils cessent de l'être.

Le mot de *langage* est le plus général, & il ne comprend dans sa signification que l'idée qui lui est commune avec tous les autres, celles de la manière d'exprimer les pensées, sans aucune autre détermination; enforte que l'on donne le nom de *langage* à tout ce qui fait ou paroît faire connoître les pensées; de-là vient que l'on dit même, le *langage* des yeux, un *langage* par signes, tel que celui des muets du sérail; le geste est un *langage* muet.

Les autres mots ajoutent à cette idée générale & commune, celle du moyen dont on se sert pour rendre sensible l'expression des pensées; chacun de ces termes supposent que la parole est le moyen, & par conséquent que le *langage* est oral. C'est par cette nouvelle idée qu'ils diffèrent tous du mot *langage*: mais puisqu'elle leur est commune, ils sont encore à cet égard synonymes entr'eux, & il faut chercher les idées accessoires qui les distinguent.

Une *langue* est la totalité des usages propres d'une Nation pour exprimer les pensées par la parole. Tout est usage dans les *langues*; le matériel & la signification des mots, l'analogie & l'anomalie des terminaisons, la servitude ou la liberté des constructions, le purisme ou le barbarisme des ensembles. Les mots en sont consignés dans les dictionnaires; l'analogie en est exposée dans les Grammaires particulières de chacune.

Si dans le *langage* oral d'une Nation on ne considère que l'expression des pensées par la parole, d'après les principes généraux & communs à tous les hommes, le nom de *langue* exprime parfaitement cette idée. Mais, si l'on veut encore y ajouter les vues particulières à cette Nation, & les tours singuliers qu'elles occasionnent nécessairement dans sa manière de parler, le terme d'*idiôme* est alors celui qui convient le mieux à cette idée moins générale & plus restreinte. De là vient que l'on donne le nom d'*idiotismes* aux tours d'élocution qui sont propres à un *idiôme* : c'est dans cette propriété que consistent les finesse & les délicatesses de chacun ; & on ne peut les apprendre que par la fréquentation des honnêtes gens de chaque Nation, ou par la lecture assidue & réfléchie de ses meilleurs écrivains.

Si une *langue* est parlée par une Nation composée de plusieurs Peuples égaux, & dont les Etats sont indépendants les uns des autres, tels qu'étoient anciennement les Grecs, & tels que sont aujourd'hui les Italiens & les Allemands ; avec l'usage général des mêmes mots & de la même syntaxe, chaque peuple peut avoir des usages propres sur la prononciation ou la déclinaison des mêmes mots : ces usages subalternes, également légitimes à cause de l'égalité des Etats où ils sont autorisés, constituent les *dialecetes* de la *langue* nationale.

Si, comme les Romains autrefois, & comme les François aujourd'hui, la Nation est une par rapport au Gouvernement, il ne peut y avoir dans sa manière de parler qu'un usage légitime, celui de la Cour & des gens de lettres à qui elle doit des encouragements. Tout autre usage qui s'en écarte dans la prononciation, dans les

terminaisons ; ou de quelqu'autre façon que ce puisse être , ne fait ni une *langue* ou un *idiôme* à part , ni un *dialecte* de la *langue nationale* : c'est un *patois* abandonné à la populace des Provinces ; & chaque Province a le sien.

Un *jargon* est un *langage* particulier aux gens de certains états vils , comme les gueux & les filous de toute espee : ou c'est un composé de façons de parler , qui tiennent à quelque défaut dominant de l'esprit ou du cœur , comme il arrive aux petits-mâtres , aux coquettes , &c. Le mot de *jargon* fait donc toujours naître une idée de mépris , qui ne se trouve point à la suite des termes précédents ; & , si on l'emploie quelquefois pour désigner quelque *langage* bien autorisé , c'est alors pour marquer le cas que l'on en fait dans le moment , plutôt que celui qu'il en faut faire dans tous les temps.

Le *langage* se sert de tout pour manifester les pensées. Les *langages* n'emploient que la parole. Les *idiômes* se sont approprié exclusivement certaines façons de parler , qui rendent difficile la traduction des pensées de l'un en l'autre. Les *dialectes* produisent dans la *langue nationale* des variétés qui nuisent quelquefois à l'intelligence , mais qui sont ordinairement favorables à l'harmonie. Les expressions propres des *patois* sont des restes de l'ancien *langage national* , qui , bien examinés , peuvent servir à en retrouver les origines. La question que j'ai entendu faire si souvent , si le françois est une *langue* ou un *jargon* , me paroît presque un crime de lèse-majesté nationale. (B.)

170. ÉLOCUTION. DICTION. STYLE.

* Ces trois termes servent à exprimer la manière dont les idées sont rendues ; avec cette différence ,